



De belles réalisations

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Conscients de l'importance de vivre dans un environnement agréable et propice à l'épanouissement, les membres de votre conseil d'arrondissement ont un souci constant d'en améliorer la qualité.

C'est ainsi qu'au cours des derniers mois, plusieurs projets ont été réalisés pour répondre à la demande des citoyens de plus en plus nombreux à pratiquer des activités physiques, sportives et de plein air.

Parcs et espaces verts

Des investissements de l'ordre de 200 000 \$ ont permis de réaliser différents travaux, notamment :

- la construction d'une surface mixte permanente qui servira de base de patinoire l'hiver et de terrain de pétanque l'été au parc Briand et au parc Olympia;
- l'aménagement de neuf terrains de pétanque dans la cour arrière du Centre communautaire Georges-Henri-Brossard;
- la plantation d'arbres et l'aménagement d'une surface de jeux pour enfants au Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours;
- le réaménagement complet du terrain de balle et du stationnement du parc Victorin;
- le prolongement du sentier polyvalent du parc St-Laurent en bordure du fleuve;
- le reprofilage du sentier polyvalent entre le boulevard Matte et le parc Radisson, ainsi que l'hydroensemencement du terrain en bordure du sentier, un projet réalisé de main de maître par l'équipe du Service des travaux publics.



Au Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours, Nicole Carrier et Carole Fortin, respectivement présidente et directrice de l'arrondissement, entourées des membres du conseil d'administration des Activités préscolaires de Brossard : Nathalie Bureau, Nicole Lavergne, Maria Addona, Marie-France Tessier, Geneviève Robert et François Ste-Marie.



L'équipe des travaux publics ayant travaillé au projet de sentier polyvalent et d'hydroensemencement, en compagnie de Nicole Carrier et Carole Fortin : Serge Beaulieu, Guy Tremblay, Martin Lefebvre, Serge Paquette, Frédéric Berthiaume, Carlos Dias et Martin Brossard.

Blocs sportifs des écoles secondaires

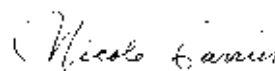
Au printemps dernier, Brossard acceptait de participer financièrement à la rénovation des blocs sportifs des écoles secondaires Antoine-Brossard et Pierre-Brosseau en accordant à chacune un montant de 52 000 \$.

Reconnaissance régionale

Nous sommes toujours fiers lorsque la reconnaissance d'un de nos concitoyens dépasse nos frontières. Ce fut le cas de M. Luis Corrales, président de l'Association de soccer de Brossard, qui était honoré pour son engagement bénévole au plan local et régional lors de la soirée du *Prix du bénévolat en sport et loisir Dollard-Morin* organisée par *Loisir et Sport Montérégie* le 6 octobre dernier. Toutes nos félicitations !

Au cours de cette soirée, l'arrondissement de Brossard était également honoré pour sa collaboration et son soutien au développement du loisir et du sport en Montérégie. C'est avec beaucoup de fierté que les membres du conseil d'arrondissement ont reçu cet hommage. Soyez assurés que nous poursuivrons notre implication dans ce secteur en continuant de vous offrir des activités de grande qualité en collaboration avec les organismes accrédités de l'arrondissement formés de bénévoles qui, tout comme nous, ont à cœur la qualité de vie de notre communauté.

La présidente de l'arrondissement de Brossard,



Nicole Carrier

Président suppléant

M. Jean Bernier, conseiller du district n° 23 (secteurs T et bord de l'eau au sud du pont Champlain) exerce les fonctions de président suppléant de l'arrondissement jusqu'au 10 janvier 2005.

Brossard bonjour !



Mairie d'arrondissement

2001, boulevard de Rome

Renseignements généraux 463-7030
Conseil d'arrondissement 463-7031
Direction d'arrondissement 463-7032
Service à la clientèle 463-7030
Service de l'administration 463-7029
Urbanisme, permis et inspection 463-7033
Loisir et développement
communautaire 463-7035

Service de la bibliothèque 463-7130
7855, avenue de San-Francisco

Service des travaux publics 463-7034
3800, boulevard Matte

Centre socioculturel 463-7131
7905, avenue de San-Francisco

Autres numéros de téléphone importants

Urgences – police et incendie 911
Renseignements généraux :

- Ville de Longueuil 463-7000
- Police 926-7911
- Sécurité incendie 463-7036
- Info-évaluation 463-7177
- Info-graffitis 466-8184
- Info-pesticides 463-7333
- Info-taxes 463-7272

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 8 novembre et 13 décembre à 20 h à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard de Rome. On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7031.

Brossard en bref

La guignolée : le dimanche 5 décembre

Les bénévoles de la guignolée sonneront à votre porte le dimanche 5 décembre prochain pour recueillir vos dons. Qu'il s'agisse d'argent, de vêtements ou de denrées non périssables, soyez assurés que votre don profitera à des citoyens démunis de l'arrondissement.

Les comités d'entraide de la paroisse La Résurrection viennent en aide aux personnes dans le besoin tout au long de l'année. À l'approche des fêtes, période dite de réjouissances, les besoins se font encore plus criants. Les comités d'entraide comptent sur la traditionnelle guignolée pour apporter un peu de soleil dans la vie de ces familles. Soyez généreux !

20^e édition de l'Ordre du mérite de Brossard

Date limite des mises en nomination : le 5 novembre 2004

Vous connaissez un citoyen ou un groupe de citoyens de l'arrondissement qui a atteint un niveau d'excellence dans un domaine d'activité, qui fait preuve d'un engagement communautaire remarquable ou qui a accompli une œuvre exceptionnelle, un acte de bravoure ?

Nous vous invitons à soumettre sa candidature à l'Ordre du mérite de Brossard, la plus haute récompense décernée par l'arrondissement, qui sera remise pour une 20^e année consécutive en février 2005.

Depuis sa création, l'Ordre du mérite de Brossard aura permis de reconnaître publiquement l'apport de quelque 90 individus et groupes de personnes de l'arrondissement dans différents secteurs, soit économique, humanitaire, religieux, scientifique, socioculturel et sportif, pour des réalisations ayant eu un impact significatif sur le plan local, régional et même international.

Pour soumettre une candidature, vous devez remplir le formulaire de mise en nomination disponible dans le site Internet de la Ville (longueuil.ca), au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire ou à la bibliothèque de l'arrondissement et à nous le retourner au plus tard le 5 novembre 2004. Pour renseignements : 463-7100, poste 5207

Bris ou anomalie

N'hésitez pas à nous le signaler !

Si vous constatez un problème sur le territoire concernant un lampadaire de rue, un feu de circulation, la chaussée, un trottoir, l'aqueduc, l'égout ou tout autre bien public, nous vous invitons à le signaler le plus rapidement possible au Service des travaux publics, au 463-7034. En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture, composez le 926-7911.

Concert-bénéfice

Un coup de pouce aux comités d'entraide de Brossard pour assurer un milieu de vie reconfortant aux personnes démunies de notre communauté !

Le samedi 18 décembre prochain, à 20 h, ne manquez pas le concert de Noël offert par l'Orchestre symphonique de Longueuil avec la participation de la chorale *Les mélodistes de Brossard*.

Dirigés de main de maître par Marc David, les 52 musiciens de l'Orchestre symphonique de Longueuil vous invitent à un véritable festin musical, accompagnés des quelque 80 adultes de la chorale *Les mélodistes de Brossard* qui sauront tout simplement vous séduire.

Ce concert, organisé au profit de la Fondation des comités d'entraide de Brossard, aura lieu à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, au 5811 de l'avenue Auteuil. Les billets sont actuellement en vente au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire au coût de 25 \$.

En assistant à ce concert, non seulement vous passerez une soirée inoubliable, mais vous contribuerez aussi à amasser des fonds pour venir en aide aux familles démunies de Brossard tout au long de l'année.

Un événement à ne pas manquer !

Pour renseignements : 463-7133



Marc David,
chef d'orchestre
de l'Orchestre
symphonique
de Longueuil

La pratique du tennis toujours aussi populaire !

La participation aux activités de tennis pour enfants et pour adultes a connu une légère hausse cet été comparativement à l'année passée. Le camp de jour de tennis, le niveau Smash et As et la ligue de tennis pour adultes ont attiré près de 200 joueurs et quelque 75 personnes ont choisi la formule d'abonnement pour la pratique régulière du tennis libre sur les terrains de l'aréna Michel-Normandin.

Ces données ne tiennent pas compte des adeptes de ce sport qui ont opté pour l'utilisation ponctuelle des différents terrains de tennis du territoire ou pour la pratique du tennis contre le mur.

La qualité des cours offerts par le Service du loisir et du développement communautaire, en collaboration avec Sani Sport, contribue assurément à la popularité de cette activité. Pour obtenir de l'information sur la prochaine session de cours qui débutera en janvier 2005, nous vous invitons à téléphoner à Mme Ginette Crotty, du Sani Sport de Brossard, au 465-7220.



Le Loisard bientôt à votre porte

L'édition hiver 2005 de la programmation des activités de loisir sera distribuée les 1^{er} et 2 décembre prochain. Si vous ne recevez pas votre exemplaire, il est important de nous le signaler au 463-7100, poste 5210, afin que nous puissions faire un suivi auprès de notre distributeur.

Il est à noter que vous pourrez vous le procurer à compter du vendredi 3 décembre en vous présentant au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire ou à la bibliothèque. Il sera également disponible dans le site Internet de la Ville (longueuil.ca) en choisissant l'arrondissement de Brossard.

L'élimination des graffitis : une responsabilité collective

Il est indéniable que la présence de graffitis engendre de nombreux impacts négatifs sur la qualité de l'environnement et le sentiment de sécurité des résidents. Leur nettoyage occasionne par ailleurs des dépenses considérables.

Saviez-vous qu'à Brossard, en vertu du règlement numéro 830, le fait qu'une personne dessine, reproduise, esquisse, colorie un ou des graffitis sur toute construction constitue une nuisance ? Il en est de même si un propriétaire laisse ou permet un ou des graffitis sur toute construction. L'expérience démontre d'ailleurs que lorsque les graffitis sont nettoyés rapidement, ils sont beaucoup moins susceptibles de réapparaître.

Après avoir mené plusieurs campagnes de sensibilisation au cours des dernières années, nous croyons qu'il est essentiel de lutter collectivement contre ce fléau. Ainsi, le Service de police de Longueuil a récemment mis sur pied une ligne téléphonique, la ligne Info-graffitis (466-8184), qui permet aux citoyens de communiquer aux policiers, en toute confidentialité, les renseignements susceptibles de les aider à retracer les auteurs de ces graffitis.

Plusieurs organismes et entreprises, dont les installations sont fréquemment la cible de graffiteurs, tels que Bell Canada, Hydro-Québec, la Commission scolaire Marie-Victorin, le Réseau de transport de Longueuil et la Société canadienne des postes s'impliquent également dans l'enlèvement des graffitis.

De son côté, le Service des travaux publics de Brossard collabore depuis 2002 avec les jeunes de la *Coopérative jeunesse de services Supplément-Terre* pour le nettoyage des graffitis. Cet organisme, mis sur pied par la *Maison de jeunes L'escalier en mon temps* et subventionné par le *Club Optimiste Champlain-Brossard*, regroupe des jeunes de 14 à 17 ans qui travaillent à les repérer et à les nettoyer.

Si vous remarquez la présence de graffitis sur le territoire, nous comptons sur votre collaboration pour le signaler au Service des travaux publics au 463-7034.

C'est en travaillant tous ensemble que nous arriverons à les éliminer !



Vie culturelle

Le Salon des métiers d'art de Brossard : un événement à ne pas manquer !

Un vaste éventail de créations originales présentées par plus de 50 artisans.

Une nouveauté à découvrir : la gamme des produits du terroir.



Les diverses disciplines présentées à l'occasion de cet événement vont de la joaillerie à la céramique et du vitrail au tissage, en passant par la confection de vêtements et chapeaux et le travail du papier, du bois, du cuir et des métaux. La section *Saveurs et parfums* propose des produits du terroir : gourmandises, vins et boissons fines, huiles, vinaigres, épices, tisanes, savons et autres douceurs et délices.

Une réalisation conjointe du Service du loisir et du développement communautaire de Brossard et du Comité organisateur du Salon des métiers d'art.

Horaires d'ouverture

Le vendredi 26 novembre 19 h à 22 h

Le samedi 27 novembre 10 h à 20 h

Le dimanche 28 novembre 11 h à 17 h

Stationnement gratuit

Entrée libre

Pour renseignements : 463-7100, poste 5218

Expositions : une saison automnale prometteuse !

Après une pause estivale, la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel reprenait ses activités le 12 septembre dernier, avec une programmation riche en surprises qui a débuté avec l'exposition de sculptures textiles de Yvonne Barreau Fein. Créées avec un grand souci d'originalité et fortement inspirées des contes du Moyen-Âge et des légendes mythologiques, les constructions en tissu de cette artiste brossardoise ont émerveillé les visiteurs. À l'occasion des *Journées de la culture*, petits et grands ont eu la chance de participer à un atelier de confection dirigé par l'artiste, à la suite de la visite animée de son exposition.

Jusqu'au 14 novembre, c'est au tour de Marcel Favreau d'exposer en solo ses toiles à l'huile imprégnées de lumière. Le sculpteur Philippe Coudari et le peintre Gilles Jaques clôtureront l'année 2004 en présentant leurs œuvres du 21 novembre au 17 décembre.

Au Hall des arts de l'hôtel de ville, le peintre Raymond Furlotte inaugurerait la saison avec son exposition *Le bestiaire imaginaire* qui prend fin le 28 octobre. Soulignons que cet artiste remportait une bourse de 5 000 \$ ainsi que le trophée *Victor - Arts visuels - Juste pour rire 2004* l'été dernier. Suivra, du 5 novembre au 6 janvier, l'exposition *Entre ciel et terre* au cours de laquelle les visiteurs pourront admirer les aquarelles et acryliques toute en finesse de Chantal De Serres.

Le coup d'envoi de la rentrée fait suite à un bilan fort positif de la saison précédente. En effet, les 13 expositions présentées à la galerie Renée-Blain et au Hall des arts de septembre 2003 à août 2004 ont attiré pas moins de 7 000 amateurs d'art.

Pour renseignements : 463-7100, poste 5203

L'eau, une richesse à préserver

L'eau que nous utilisons, qu'elle provienne des robinets situés à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment que nous occupons, est une eau traitée, propre à la consommation.

Non seulement parce que son utilisation entraîne des coûts, mais également parce qu'elle n'est pas une ressource inépuisable, il est important d'éviter le gaspillage d'eau provoqué, entre autres, par des fuites qu'il est facile de contrer.

À Brossard, chaque bâtiment est muni d'un compteur d'eau dont la lecture est faite à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin de chaque année. Une facture correspondant à votre consommation vous est par la suite envoyée, généralement en septembre. Cette façon de procéder fait en sorte que vous payez uniquement pour l'eau que vous consommez.

Vous êtes propriétaire d'une maison unifamiliale ? Comparez votre consommation d'eau par occupant !

Sur votre compte de taxe d'eau sont indiqués le nombre moyen d'occupants de votre foyer déclaré au releveur au moment de la lecture du compteur et la consommation moyenne par occupant calculée en mètres cubes.

Dans le tableau ci-après, repérez la colonne et la ligne correspondant aux données inscrites sur votre compte. Le résultat de ce croisement vous indiquera le nombre de foyers ayant une consommation semblable à la vôtre. Plus ce nombre est élevé, plus votre consommation est représentative de la majorité des foyers.

Nombre de résidences unifamiliales correspondant à chaque situation en 2003-2004

| Consommation | | Nombre moyen d'occupants | | | | | | | | Total |
|------------------------|------------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|-----------|---------------|
| En mètres ³ | En gallons | 1 à 1,4 | 1,5 à 2,4 | 2,5 à 3,4 | 3,5 à 4,4 | 4,5 à 5,4 | 5,5 à 6,4 | 6,5 à 7,4 | 7,5 à 14 | |
| 0 à 59 | 0 à 13 332 | 93 | 390 | 425 | 678 | 321 | 99 | 30 | 20 | 2 056 |
| 60 à 99 | 13 333 à 22 221 | 298 | 1 594 | 1 514 | 1 897 | 773 | 213 | 51 | 21 | 6 361 |
| 100 à 139 | 22 222 à 31 110 | 281 | 1 579 | 939 | 881 | 274 | 67 | 21 | 8 | 4 050 |
| 140 à 179 | 31 111 à 40 099 | 180 | 780 | 363 | 236 | 85 | 21 | 1 | 1 | 1 667 |
| 180 à 219 | 40 100 à 48 888 | 134 | 333 | 122 | 81 | 23 | 7 | 2 | | 702 |
| 220 à 259 | 48 889 à 57 777 | 75 | 155 | 63 | 40 | 13 | 2 | 4 | | 352 |
| 260 à 299 | 57 778 à 66 666 | 55 | 70 | 29 | 6 | 4 | 3 | | | 167 |
| 300 à 339 | 66 667 à 75 555 | 41 | 44 | 12 | 6 | 4 | 1 | | 1 | 109 |
| 340 à 379 | 75 556 à 84 443 | 19 | 30 | 5 | 5 | | 2 | | | 61 |
| 380 à 419 | 84 444 à 93 332 | 23 | 15 | 5 | 4 | | | | 1 | 48 |
| 420 à 459 | 93 333 à 102 221 | 10 | 8 | 4 | 1 | 1 | | | | 24 |
| 460 à 499 | 102 222 à 111 110 | 9 | 13 | 1 | 1 | | | | | 24 |
| 500 à 599 | 111 111 à 133 332 | 22 | 12 | 3 | 3 | 3 | | | | 43 |
| 600 à 1 001 | 133 333 à 222 444 | 32 | 30 | 38 | 14 | 12 | 3 | | | 129 |
| Total | | 1 272 | 5 053 | 3 523 | 3 853 | 1 513 | 418 | 109 | 52 | 15 793 |

Exemple : Votre foyer abrite 4 personnes et la consommation moyenne indiquée sur votre compte se situe entre 60 et 99 m³ (entre 13 333 et 22 221 gallons) : cette consommation moyenne par personne est observée dans 1 897 foyers de même taille que le vôtre et dans le cas de 6 361 résidences unifamiliales de l'arrondissement si nous faisons abstraction du nombre d'occupants.

Après avoir comparé votre situation, vous serez en mesure d'évaluer la nécessité de modifier vos habitudes de consommation. Par ailleurs, les robinets et un mauvais fonctionnement du clapet situé dans le réservoir de la toilette sont souvent une source importante de perte d'eau; leur

vérification régulière permet de déceler les fuites dont ils sont responsables et de remédier rapidement au problème.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville (longueuil.ca) pour tout renseignement complémentaire.

Renseignements utiles



Arbres, arbustes, haies, clôtures et murets

Quelques règles importantes à respecter



La plantation de peupliers, de saules, de trembles, d'ormes d'Amérique et d'érables argentés est interdite à moins de 10 m de l'emprise de la voie publique ou de la fondation d'un bâtiment principal. Cette mesure est rendue nécessaire pour éviter les problèmes d'assèchement du sol causés par l'importante quantité d'eau qu'absorbent ces essences d'arbres.

Si vous choisissez d'installer une clôture sur votre propriété, prenez note que seuls les matériaux suivants sont autorisés : le bois, les maillons de chaîne, les panneaux métalliques architecturaux, le polychlorure de vinyle, la résine de synthèse, la maçonnerie ou le béton architectural.

Par ailleurs, des normes strictes s'appliquent quant à la hauteur et à l'emplacement des arbres, arbustes, haies, clôtures et murets :

- Il est interdit d'ériger une clôture ou un muret ou de planter des arbres, arbustes et haies dans l'emprise de la voie publique bornant votre propriété.
- Tout arbre ou arbuste doit être taillé de façon à ce que les panneaux de signalisation routière soient visibles.
- Un dégagement d'au moins 1,5 m doit être conservé en tout temps autour d'une borne d'incendie.
- Dans le cas des propriétés situées sur un coin de rue, la hauteur maximale permise de tout aménagement paysager, dans ce qu'il est convenu d'appeler le triangle de visibilité des usagers de la route, est de 75 cm.

Nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, au 463-7033, pour tout renseignement concernant l'aménagement de votre terrain afin de vous assurer des normes particulières dans le cas de votre propriété.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Où et quand jeter ses ordures ?

Déchets domestiques

Le ramassage des déchets domestiques est effectué le mercredi. Les meubles, matelas et appareils électroménagers sont ramassés au même moment.

Afin d'offrir un environnement de qualité, il est interdit de déposer ses ordures en bordure de la rue avant 20 h le mardi.

Les poubelles utilisées doivent être fermées et étanches, fabriquées de métal ou de matière plastique, munies de poignées extérieures rigides et d'un couvercle. Elles doivent avoir une capacité maximale de 100 litres (20 gallons) et, une fois remplies, ne peuvent excéder 25 kg (55 lb). Ce poids maximum doit également être respecté dans le cas de l'utilisation de sacs de plastique.

Matières recyclables

Le ramassage des matières recyclables a lieu le vendredi. Si le vendredi est un jour férié, il est généralement reporté au vendredi suivant.



Les matières recyclables doivent être divisées en deux catégories dans le bac : papier et carton; plastique, verre, métal et contenants de lait ou de jus.

Le carton doit être d'une dimension maximale de 60 cm sur 60 cm (2 pi sur 2 pi). Les grandes quantités de carton peuvent être attachées et déposées à côté du bac de récupération.

Déneigement : ce qu'il faut savoir !

À l'approche de l'hiver, si vous songez à retenir les services d'une entreprise pour effectuer le déneigement de votre allée privée ou de votre stationnement, voici ce que vous devriez savoir avant d'accorder un contrat. Seuls les entrepreneurs détenant un permis valide pour chacun de leurs véhicules sont autorisés à fournir les services de déneigement sur le territoire de Brossard, qu'il s'agisse d'une propriété résidentielle, commerciale, industrielle ou institutionnelle. Ce permis, émis par le Service des travaux publics, doit être affiché en tout temps à l'intérieur du véhicule sur la partie inférieure gauche du pare-brise.

Pour renseignements : Service des travaux publics, 463-7034

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les citoyens sont invités à venir porter leurs résidus domestiques dangereux au dépôt des ateliers municipaux de l'arrondissement situé au 3800, boulevard Matte. Le samedi 30 octobre est la dernière occasion cette année pour aller porter vos RDD. Le dépôt sera ouvert de 9 h à 13 h.

Il s'agit d'un service gratuit réservé aux résidents de l'arrondissement. Une preuve de résidence est d'ailleurs exigée : permis de conduire, compte de taxes, bail.

Il est important de noter que les pesticides, les produits chimiques et les batteries d'automobile doivent être transportés dans des contenants hermétiques et être facilement identifiables.

Pour renseignements : Service des travaux publics, 463-7034

Matériaux de construction



Les citoyens de Brossard peuvent se défaire de leurs matériaux de construction de façon pratique et écologique en se rendant à l'Éco-centre Matrec-Brossard situé au 8005, boulevard Grande-Allée, au sud-est de l'autoroute 30.

Pour tout renseignement concernant l'horaire d'ouverture et les frais exigés, communiquez avec l'Éco-centre Matrec-Brossard, au 462-0503.

Garages temporaires



Les garages temporaires ne sont permis que du 1^{er} novembre d'une année au 30 avril de l'année suivante. La distance minimale prescrite est de 2 m du pavage de la rue.

Pour renseignements : Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, 463-7033

Stationnement dans les rues

En tout temps, il est interdit de stationner plus de quatre heures consécutives à un même endroit.

Du 15 novembre au 15 avril, Il est interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 8 h, à l'exception des cas suivants :

- la nuit du samedi au dimanche;
- au cours de la période du 23 décembre au 5 janvier;
- dans les rues où le stationnement en alternance est autorisé par un panneau de signalisation;
- pour les véhicules munis de vignettes.

Durant cette même période, le stationnement est autorisé pour une période maximale de 72 heures dans certains endroits publics désignés.

Cependant, aucune exception n'est tolérée lors d'une chute de neige dont l'accumulation est de 5 cm ou plus. Durant une chute de neige et jusqu'au déblaiement complet, il est strictement interdit de stationner dans la rue ou dans les endroits publics désignés.

Les citoyens qui ne peuvent aménager suffisamment d'espaces de stationnement sur leur terrain pour leurs véhicules sans enfreindre la réglementation en vigueur peuvent se procurer une ou plusieurs vignettes auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection. Des frais d'administration non remboursables sont facturés pour l'étude du dossier. Les vignettes sont par la suite vendues à l'unité.

Pour renseignements : Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, 463-7033



Admirable achievements

Dear Fellow Citizens,

Aware of the importance of living in a pleasant environment conducive to personal fulfillment, the members of your borough council are constantly striving to raise quality even higher.

And so, over the past few months, a number of projects have been carried out to meet the demand of a growing number of citizens who practice physical, sports and outdoor activities.

Parks and green spaces

The following projects, among others, were made possible through investments in the order of \$200,000:

- the laying of a mixed permanent surface that will serve as the base for a skating rink in winter and a petanque field in summer, at Briand and Olympia parks;
- the outfitting of nine petanque fields in the back yard of the Centre communautaire Georges-Henri-Brossard;
- the planting of trees and outfitting of a play area for children at the Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours;
- the complete re-outfitting of the ball field and parking lot at Victorin Park;
- the extension of the multipurpose path in St-Laurent Park along the river;
- the redesign of the multipurpose path between Matte Boulevard and Radisson Park, as well as the hydroseeding of the land adjacent to the path, a project masterfully carried out by the Public Works Department team.



At the Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours, Nicole Carrier and Carole Fortin, respectively Borough President and Borough Director, surrounded by members of the board of directors of Activités préscolaires de Brossard: Nathalie Bureau, Nicole Lavergne, Maria Addona, Marie-France Tessier, Geneviève Robert, and François Ste-Marie.



The blue-collar workers who worked on the multipurpose path and hydroseeding project, together with Nicole Carrier and Carole Fortin: Serge Beaulieu, Guy Tremblay, Martin Lefebvre, Serge Paquette, Frédéric Berthiaume, Carlos Dias and Martin Brossard.

Secondary school sports compounds

Last spring, Brossard agreed to participate financially in renovating the sports compounds at Antoine-Brossard and Pierre-Brosseau secondary schools by granting each an amount of \$52,000.

Regional recognition

We are always proud when any of our residents earn recognition beyond our borders. This was the case with Mr. Luis Corrales, President of the Brossard Soccer Association. At the October 6 Dollard-Morin volunteer awards ceremony for sports and recreation organized by Loisir et Sport Montérégie, Mr. Corrales was honoured for his volunteer involvement at both the local and regional level. Our heartfelt congratulations to Mr. Corrales!

During the ceremony, the Borough of Brossard was also paid tribute for its support in developing recreational and sports activities in the Montérégie region. Your borough council members received this tribute with the greatest pride. Rest assured that we will pursue our efforts in this area by continuing to offer high-quality activities in collaboration with other accredited organizations in the borough that are staffed by volunteers who, like ourselves, take the quality of life in our community to heart.

Nicole Carrier

Nicole Carrier
Brossard Borough President



Deputy president

Mr. Jean Bernier, Councillor for District 23 (T and riverside sectors south of Champlain Bridge) will carry out the duties of borough deputy president until January 10, 2005.

Eliminating graffiti: a community responsibility

Clearly, the presence of graffiti has many negative impacts on the quality of the environment and the feeling of security of residents. Their removal involve considerable expenses. To fight the scourge of graffiti, the Longueuil Police Department recently set up a telephone line, the Info-graffiti line (466-8184), where citizens can confidentially report on perpetrators of graffiti.

Did you know that in the Borough of Brossard, under by-law number 830, the fact that a person draws, copies, sketches, or colours graffiti on any building is considered a nuisance? The same holds true if a property owner leaves or allows any graffiti on a building.

We rely on your cooperation to report any graffiti you notice on Brossard territory to the Public Works Department at 463-7034.

By working together, we can eliminate this eyesore!



Borough Council Meetings

The next public meetings will be held at 8 p.m. on Monday, November 8 and December 13, in the borough council chambers at 2001 Rome Boulevard. Members of your borough council can be reached at 463-7031.

Brossard at a glance

La Guignolée: Sunday, December 5

La Guignolée volunteers will come knocking at your door on Sunday, December 5, to collect your donations, whether cash, clothing or non-perishable foods. All donations will be distributed to needy Brossard residents.

The mutual aid committees of La Résurrection Parish help the needy all year long. As the Christmas holidays approach, a time of joyful festivities, needs are even more flagrant. These committees count on this traditional door-to-door drive to help bring a little sunshine into the lives of underprivileged families. Citizens are invited to show their generosity.

20th edition of Brossard's Order of Merit

Deadline for submitting nominations: November 5, 2004

Do you know a citizen, or group of citizens, in the borough who has excelled in a particular field of activity, demonstrated exceptional involvement in their community, or accomplished outstanding work or an act of bravery?

You are invited to nominate this person or group for the Brossard Order of Merit award, the highest honour that can be bestowed by the Borough and that will be awarded in February 2005 for the 20th consecutive year.

Since its creation, the Brossard Order of Merit has provided an opportunity to publicly recognize the contribution made by some 90 individuals and groups of people from the borough for achievements that have had significant local, regional and sometimes even international impact in various sectors, be they economic, humanitarian, religious, scientific, sociocultural or sports.

To nominate someone, you must fill out an application form, available from the City's website (longueuil.ca), at the Recreation and Community Development Department, or at the borough library. The deadline for submitting nominations is November 5, 2004. For information, call 463-7100, extension 5207.

Notice anything broken or irregular on Brossard territory?

Be sure to let us know!

If you notice any problem on Brossard territory, whether a street light, traffic light, road pavement, sidewalk, sewer or any other public structure, we ask that you let the Public Works Department know as soon as possible at 463-7034. For emergencies outside office hours, call 926-7911.

Benefit concert

Help Brossard's mutual aid committees provide the the less fortunate people in our community with comfort and hope!

On Saturday, December 18, at 8:00 p.m., be sure to attend the Christmas concert by the *Orchestre symphonique de Longueuil* with the choir *Les mélodistes de Brossard*.

Under the baton of conductor Marc David, the 52 musicians of the *Orchestre symphonique de Longueuil*, together with the 80 adults in the choir *Les mélodistes de Brossard*, invite you to a musical feast that is sure to win your hearts.

This concert, whose proceeds will go to the *Fondation des comités d'entraide de Brossard*, will be held at Notre-Dame-du-Sacré-Cœur Church, 5811 Auteuil Avenue. Tickets are now on sale at the Recreation and Community Development Department at a cost of \$25.

By attending this concert, you will not only enjoy a memorable concert: you will also be helping to raise funds to help underprivileged Brossard families all year round.

An event not to be missed!

For information, call 463-7133.



Marc David,
conductor of the
Orchestre
symphonique
de Longueuil

Water: A resource to be preserved!

The water we use, whether from the taps inside or outside our homes, is treated, drinkable water.

It is important that we avoid wasting water, for example through leaks that can be easily remedied. Not only is such wastage costly, but water is not an inexhaustible resource.

All buildings in Brossard are equipped with a water meter, which is read each year in late May or early June. An invoice representing your water consumption is then sent to you, usually in September. This ensures that you only pay for the water you actually use.

Are you the owner of a single- family dwelling? Compare your per-occupant water consumption!

Your water tax bill shows the average number of occupants in your household, as declared when the meter was read, and the average consumption per occupant, calculated in cubic metres.

In the table on page 3, find the column and row corresponding to the data that appears on your invoice. The box where these two intersect gives the number of households with a consumption level similar to yours. The higher this number, the more representative your consumption is of the majority of households.

Example: Your household has 4 occupants, and the average consumption shown on your invoice is between 60 and 99 m³ (13,333 and 22,221 gallons). This average consumption per person is seen in 1,897 households that are the same size as yours, and in 6,361 single-family dwellings in the borough, not taking into account the number of occupants. After comparing your situation to that of others, you will be able to decide whether you need to change your consumption patterns. In addition, taps and poorly functioning valves in the tank behind your toilet are often a major source of water loss. Regular check-ups make it possible to detect any leaks they may be causing and to fix the problem quickly.

For more information, please visit the City's website at: www.longueuil.ca

Loisard will soon be delivered to your door

The winter 2005 recreational activity program will be delivered on December 1 and 2. If you do not receive your copy, it is important that you let us know by calling 463-7100, extension 5210, so that we can follow up with our distributor.

Starting Friday, December 3, you can also pick up a copy at the Recreation and Community Development Department, or at the library. Alternatively, you can access *Loisard* on the City's website (longueuil.ca) by choosing the borough of Brossard.

Library

The library catalogue: Facilitating your search for documents



If you are looking for a book, a document by a specific author or on a particular subject, and you want to know whether it is available at the library, all you have to do is consult our on-line catalogue from your home computer or at the library, by visiting the following website: www.longueuil.ca/brossard/biblio.

Having difficulty with your search? A member of our reader assistance staff will be able to help you. Or better still, why not register for our training course: *Catalogue*. Finding the information you need will soon be child's play!

We also offer training sessions to familiarize yourself with the workings of a computer: how to handle a mouse and keyboard, email, and beginner and intermediate Internet skills.

For information, call us at 463-7100, extension 5283, or come directly to the reader assistance desk on the second floor.

Special activities



An invitation for youngsters and their parents to share some pleasant times together at the library!

- Thursday, November 11, at 2:00 p.m., the movie *Stuart Little* will be shown in its original English version. An activity for children 6 and up.
- Sunday, November 21, at 1:30 p.m., Family *Story Hour in English*, to share a special time with your toddlers.

No way to be bored at the library!

Useful information



Trees, bushes, hedges, fences and low walls

A few important rules



It is prohibited to plant poplars, willows, trembling aspens, American elms, or silver maples within 10 m of the public right-of-way or the foundations of a main building. This measure is necessary to prevent problems associated with the drying out of the soil caused by the large quantities of water these species of trees absorb.

If you decide to build a fence on your property, please note that only the following materials are allowed: wood, chain link, metal architectural panels, polyvinyl chloride, synthetic resin, stone or brickwork, or architectural concrete.

Furthermore, strict standards apply regarding the height and siting of trees, bushes, hedges, fences and low walls:

- It is prohibited to build a fence or low wall or to plant trees, bushes, or hedges within the public right-of-way bordering your property.
- All trees and bushes must be trimmed so that road signs are clearly visible.
- An area of at least 1.5 m must be kept clear at all time around fire hydrants.
- In the case of corner properties, the maximum height of any landscaping element is 75 cm within what is called the visibility triangle for road users.

Please call the Town Planning, Permits and Inspection Department at 463-7033 for any additional information concerning the landscaping of your property and to find out the particular standards applicable to your case.

Thank you for your cooperation.

Where and when to dispose of your garbage

Household garbage

Household garbage is collected on Wednesdays. Furniture, mattresses and household appliances are picked up at the same time.

In order to preserve the quality of our environment, it is prohibited to put garbage outside before 8:00 p.m. on Tuesday evenings.

The garbage bins used must be closed and waterproof, made of metal or plastic, and equipped with rigid outside handles and a lid. They must have a maximum capacity of 100 litres (20 gallons), and must not weigh more than 25 kg (55 lb) when filled. Plastic bags must also not exceed this maximum weight.

Recyclables

Recyclables are collected on Fridays. If Friday is a statutory holiday, pick-up is usually postponed to the following Friday.



Recyclable materials must be separated into two categories inside the recycling bin: paper and cardboard on one side; plastic, glass, metal and milk or juice containers on the other.

Pieces of cardboard must not measure more than 60 cm by 60 cm (2 ft. by 2 ft.). Large quantities of cardboard may be tied together and placed beside the recycling bin.

Snow removal: What you need to know!

As winter approaches, you may be thinking of hiring a private company to clear the snow from your driveway or parking. Here is what you need to know before you give out a contract. Only contractors holding valid permits for each of their snow-removal vehicles are authorized to deliver snow-removal services on Brossard territory, whether the property involved is residential, commercial, industrial or institutional. This permit, which is issued by the Public Works Department, must be posted at all times inside the vehicle in the lower left-hand corner of the windshield.

For information, call the Public Works Department at 463-7034.

Hazardous household waste (HHW)

Residents are invited to bring their hazardous household waste to the depot at the borough's municipal yard, located at 3800 Matte Boulevard. Saturday, October 30 will be the last opportunity to get rid of your HHW this year. The depot will be open from 9:00 a.m. to 1:00 p.m.

This is a free service for borough residents. Proof of residency is required in the form of a driver's license, property tax bill, or lease.

It is important to note that pesticides, chemical products and car batteries must be transported in airtight containers and be easily identifiable.

For information, contact the Public Works Department at 463-7034.

Construction materials



Brossard residents may dispose of their construction materials in an ecologically sound and practical manner by going to Éco-centre Matrec-Brossard at 8005 Grande-Allée Boulevard, southeast of Highway 30.

For information concerning opening hours and applicable fees, please call Éco-centre Matrec-Brossard at 462-0503.

Temporary car shelters



Temporary car shelters are only allowed from November 1 of one year until April 30 of the next. They must be at least 2 metres from the street pavement.

For information, call the Town Planning, Permits and Inspection Department at 463-7033.

Street parking

It is prohibited at all times to park for more than four consecutive hours in the same location.

From November 15 to April 15, it is prohibited to park a vehicle on the street between 2:00 and 8:00 a.m., with the following exceptions:

- Overnight from Saturday to Sunday;
- From December 23 to January 5;
- On streets where parking on alternate sides is authorized by a sign;
- For vehicles displaying the appropriate parking stickers.

During this same period, parking is authorized for a maximum of 72 hours in certain designated public areas.

However, no exceptions are tolerated during a snowfall when the accumulation is 5 cm or more. Street parking, or parking in designated public areas is strictly forbidden during a snowfall and until snow clearing operations have been completed.

Where residents do not have enough parking space for their vehicles on their property without contravening existing by-laws, they may obtain one or more stickers from the Town Planning, Permits and Inspection Department. A non-refundable administration fee is charged for studying your case, following which you can buy individually-priced stickers.

For information, call the Town Planning, Permits and Inspection Department at 463-7033.



Bibliothèque

Une foule d'activités au programme

Une invitation pour les jeunes et leurs parents à vivre ensemble des moments agréables à la bibliothèque !

Le vendredi 29 octobre à 19 h

Les *Éditions de la paix* procéderont au lancement de leur collection jeunesse : une occasion unique de rencontrer plusieurs auteurs.

Le samedi 30 octobre de 11 h à 12 h

François Gravel, auteur de nombreux romans pour les jeunes, dont la célèbre série *Klonk*, sera de passage à la bibliothèque à l'occasion de la *Semaine du livre canadien pour la jeunesse*.

Le dimanche 7 novembre à 13 h 30

Également à l'occasion de la *Semaine du livre canadien pour la jeunesse*, une heure du conte spéciale vous sera offerte. Un rendez-vous pour tous les grands amoureux d'histoires de 3 ans et plus !

Le jeudi 11 novembre, à 14 h

Le film *Stuart Little* sera présenté dans sa version originale anglaise. Une activité pour les jeunes de 6 ans et plus.

Le vendredi 12 novembre à 14 h

Ce sera au tour de Bryan Perro, auteur du célèbre héros porteur de masques, Amos Daragon, de donner rendez-vous à tous ses fans de 8 ans et plus.

Le dimanche 21 novembre à 13 h 30

Family Story Hour in English vous fera passer un agréable moment avec vos tout-petits.

Le samedi 27 novembre à 13 h 30

J'ai vu le loup, le renard, le lièvre invite les jeunes de 6 ans et plus à découvrir les secrets des animaux sauvages chez nous. Laissez-passer obligatoires disponibles dès le mardi 16 novembre à 19 h.

À la bibliothèque, on ne s'ennuie pas !



Les jardins d'hiver : outils et références

Le jardinage vous passionne ? Nous avons des documents pour vous aider à en prolonger la saison : *Jardiner sous serre et sous châssis*, *Serres, abris, jardins d'hiver* et *Les serres à l'énergie solaire*.

Si vous préférez la culture des plantes d'intérieur, *La véranda, un art de vivre*, *Verrières et vérandas* et *Les jardins d'hiver*

vous donneront des idées fort intéressantes d'aménagement intérieur.

Vous songez à modifier votre aménagement paysager ? Nous avons deux logiciels pour vous aider dans cette tâche : *Créer et visualiser votre jardin* et *LandDesigner version 3-D*.

Profitez des ressources de votre bibliothèque !

Littérature d'ailleurs

Pour découvrir ou redécouvrir la littérature arabe, nous vous suggérons *Samarcande*, l'un des romans de Amin Maalouf les plus lus dans le monde, *Le prophète* de Khalil Gibran, ainsi que les nombreux livres de Naguib Mahfouz, dont *L'impasse des deux palais* qui a contribué à sa renommée.

À lire également : *Amours sorcières* de Tahar Ben Jelloun, *Le calife de l'épouvante* de Salem Himmich, *La porte du soleil* de Elias Khoury et *Le train des sables* de Jamal Mahjoub.

Tu as de la difficulté en mathématiques ?

Grâce à la collaboration de bénévoles qualifiés, la bibliothèque offre gratuitement aux étudiants du secondaire des sessions hebdomadaires d'aide aux devoirs en mathématiques. Aucune inscription n'est requise. Pour renseignements : 463-7130

Par ailleurs, si vous êtes de ceux pour qui les mathématiques sont un jeu d'enfant et que vous désirez vous joindre à l'équipe d'aide, contactez Martha Frey au 463-7100, poste 5285.

Le catalogue de la bibliothèque : pour faciliter vos recherches de documents

Si vous cherchez un livre, un document d'un auteur particulier ou sur un sujet spécifique et que vous souhaitez savoir s'il est disponible à la bibliothèque, il vous suffit de consulter notre catalogue en ligne à partir de l'ordinateur de votre domicile ou de la bibliothèque en vous rendant au site Internet www.longueuil.ca/brossard/biblio.

Vous avez de la difficulté à faire votre recherche ? Le personnel de l'aide au lecteur pourra vous guider. Mieux encore ! Inscrivez-vous à notre cours de formation *Le catalogue clic par clic*. Son fonctionnement deviendra un jeu d'enfant pour vous.

Nous vous offrons également des formations pour vous familiariser avec le fonctionnement d'un ordinateur : la manipulation de la souris et du clavier, le courrier électronique, Internet débutant et Internet intermédiaire.



Pour renseignements, contactez-nous au 463-7100, poste 5283, ou présentez-vous au comptoir de l'aide au lecteur à l'étage.

Art et culture

Spectacles à venir

Octobre

29 Nicolas Ciccone



Chanson

Novembre

7 Le carnaval des animaux

Théâtre enfants

21 Mireille Proulx



Musique

Décembre

5 Encore une fois, si vous permettez

Théâtre

12 Souris Bouquine

Théâtre enfants



18 Orchestre symphonique de Longueuil avec la participation de la chorale Les Mélodistes de Brossard

Concert de Noël

Janvier

29 La maladie fantastique

Théâtre enfants

Février

5 Dorothée Berryman

Chanson

6 Calvé et Létourneau **Complet**

Chanson

26 Martin Petit

Humour

Mars

6 Trio de guitares de Montréal

Musique



12 La société des loisirs

Théâtre

20 François Ste-Marie

Théâtre enfants

Info-billetterie : 463-7133